



L'endettement des migrants de retour et l'impact sur la réintégration durable au Mali

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du programme « Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale » financé par le Royaume-Uni à travers le département du développement international (DFID) dont l'un des objectifs est d'améliorer la compréhension des gouvernements, des agences humanitaires et des organisations nationales sur les tendances migratoires afin notamment de formuler des réponses adaptées. Des études ont été menées dans six pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) de 2018 à 2020 dans le cadre de ce programme.



© OIM/ Aissata Fofana

Cette recherche est structurée autour d'une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) qui combine :

- **Entretiens** avec des informateurs clés en contact avec les migrants de retour – 14 entretiens menés
- **Enquêtes individuelles** – 456 migrants de retour enquêtés

LE PROFIL DES MIGRANTS DE RETOUR ENDETTÉS

97%

SONT DES HOMMES

82%

ONT 34 ANS OU MOINS

53%

NE PERÇOIVENT PAS DE REVENU

31%

SONT CHEFS DE MÉNAGE

68%

DES MIGRANTS DE RETOUR ENQUÊTÉS SE SONT ENDETTÉS.

83%

S'ENDETTENT POUR FINANCER LEUR MIGRATION

47%

S'ENDETTENT APRES LEUR RETOUR DE MIGRATION

INTRODUCTION

Plus de 19 000 migrants ont été assistés dans leur retour par l'OIM Mali entre janvier 2017 et juillet 2020. Les rapports sur les profils sociodémographiques des communautés de retour publiés par l'OIM en 2018 ont révélé que le niveau des dettes des migrants de retour a un impact significatif sur les processus de réintégration.

Cette étude a permis de :

- Dresser le profil des migrants de retour de migration qui se sont endettés;
- Comprendre par quels mécanismes les migrants de retour ont contracté des dettes, quels acteurs sont impliqués dans le processus, et à quelles étapes de leur voyage le long des routes migratoires;
- D'évaluer l'impact de l'endettement sur le processus de réintégration des migrants de retour maliens dans leurs communautés d'origine.

« On peut considérer que la **réintégration est durable** lorsque les personnes de retour ont atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de (ré)migration. Une réintégration durable permet aux migrants de retour de prendre de futures décisions en matière de migration par choix et non par nécessité. » (OIM, 2019)

L'accumulation de dettes dans le contexte de la migration est perçue comme un choix rationnel, à partir duquel le migrant espère avoir un impact positif sur sa propre situation mais aussi sur celle de sa famille et des communautés soutenant le projet de migration.

UN SYSTÈME INFORMEL

Dans un contexte familial et communautaire qui valorise la migration, il est compréhensible que ce soit principalement auprès d'amis ou proches (58% des dettes) et de la famille (39%) que les migrants empruntent l'argent pour financer leur migration. La plupart des prêts sont libres d'intérêts et les migrants de retour endettés indiquent que les remboursements des dettes contractées sont irréguliers (81%).

QU'EST-CE QUE LA DETTE?

La dette ne constitue pas seulement le prêt d'une somme d'argent qui se devra d'être restituée, mais au-delà de ça, elle constitue un engagement moral du migrant envers sa communauté et ceux qui lui ont prêté à réussir sa migration pour faciliter ensuite la réussite économique et sociale de toutes les personnes qui auront investis - argent et espoirs - en lui. Le migrant est redevable, certes d'une dette financière mais aussi, et surtout, de cette dette morale.

Cette question de la redevabilité se pose dans le cadre d'une migration de retour car qu'il soit en mesure ou non de rembourser sa dette financière, le migrant n'est pas en mesure d'honorer sa dette morale, cet engagement pris de façon tacite lors de son départ en migration. Il ressort cependant des entretiens menés auprès des informateurs clés que la dette, fruit d'un contrat de confiance, se doit d'être remboursée, mais pas uniquement en termes financiers. L'engagement à rembourser est oral et moral, d'ailleurs, 99% des migrants endettés comptent rembourser leur dette. Pourtant, en cas « d'échec » de la migration, c'est-à-dire d'un retour de l'individu au Mali sans avoir atteint ses objectifs économiques et/ou professionnels, il n'est pas rare que la dette soit remboursée par la famille ou un proche ou que l'emprunteur renonce au remboursement. Reste cependant la dette morale qui pèsera sur les chances de réintégration du migrant de retour.

LE POIDS DE LA DETTE

Les montants empruntés par les migrants de retour enquêtés varient largement, de 15 000 à 3 500 000 FCFA (27 à 6 318 USD). Spécifiquement, dans le cadre du financement de la migration, le montant médian des dettes contractées est de 100 000 FCFA (181 USD). Ainsi, les migrants endettés dans le cadre de la migration sont 95% à avoir contracté une dette dont le montant est supérieur à 50 001 FCFA (90 USD). Or, ils sont aussi 93% à vivre avec un revenu mensuel inférieur ou égal à 50 000 FCFA (90 USD).

L'IMPACT DE LA DETTE

- 60% des migrants de retour endettés estiment que leur dette impacte négativement leur situation économique personnelle.
- 77% des migrants de retour endettés estiment que leur dette les impacte négativement sur le plan social et psychologique.
- 1 migrant sur 5 déclare avoir subi des menaces, abus ou actes de violence pour rembourser ses dettes: principalement des actes d'humiliation, d'injure et des violences psychologiques

Les migrants de retour évoquent principalement des difficultés économiques liées à une aide à la famille réduite, des revenus insuffisants, des réductions des dépenses, des difficultés d'autonomie financière et une détérioration de leur sécurité alimentaire, ainsi que de la honte, de la peur de ne pas réussir à rembourser et du stress. Les entretiens menés avec les informateurs clés ont aussi montré que la réintégration des migrants qui autofinancent leur projet migratoire est plus aisée que celle des migrants endettés car ces derniers peuvent être stigmatisés, exclus des prises de décision collégiales. À l'échec économique de la migration s'ajouterait donc un échec social.

« Quant à la dette morale, elle existe dès lors qu'on a franchi le pas de la migration. (...) C'est vraiment quelque chose qui peut peser longtemps, voire toute une vie. »

Entretien avec le Président de l'Association Initiative, Migration et Développement, Kayes.

Au-delà de l'effort économique supplémentaire que représente la dette, la réintégration du migrant dans sa communauté d'origine est négativement impactée par l'investissement que représente cette dette morale non-remboursée, symbole des espoirs associés à l'entreprise migratoire, qui va peser sur la capacité de réintégration du migrant pouvant potentiellement créer un cercle vicieux de la dette ou des ré-migrations.

RECOMMANDATIONS

- Sensibiliser les acteurs gouvernementaux et nationaux à la question de la dette migratoire, en présentant clairement les ramifications économiques, sociales et psychosociales qui en découlent.
- Renforcer les canaux d'information sur les dangers de la migration irrégulière et les diffuser de manière plus large afin qu'ils touchent les migrants potentiels, les migrants en cours de voyage et les candidats au retour.
- Promouvoir le recours à ces mécanismes d'aide / emprunts informels au service de formations adaptées aux besoins locaux et de projets au bénéfice des jeunes et de la communauté.
- Développer des formations professionnelles et créer des emplois dans les zones de départ et de retour des migrants.
- Vulgariser les pratiques intelligentes du changement climatique à l'endroit des potentiels migrants et migrants de retour.
- Multiplier les initiatives permettant aux migrants de retour d'accéder rapidement à des activités génératrices de revenu leur permettant de rembourser leur dette et de subvenir aux besoins de leur famille, voire de leur communauté.
- Renforcer la capacité technique et financière des organisations locales qui viennent en aide aux migrants de retour conformément aux réalités de leurs milieux.
- Impliquer les communautés et les associations locales dans la conception des programmes de réintégration des migrants de retour.
- Promouvoir la création des coopératives de réinsertion des migrants de retour.
- Favoriser la participation sociale des migrants de retour dans leur communauté et faciliter l'accès des migrants de retour à des activités à plus-value sociale, sociétale et culturelle au sein de la communauté leur permettant de restaurer les liens de confiance et de solidarité.
- Renforcer l'accompagnement psychosocial des migrants de retour dans le processus de leur réinsertion.
- Créer une synergie d'action entre les différents intervenants dans l'accompagnement des migrants de retour.

Accès au rapport complet [ici](#).

Contact au Mali: Idelisa@iom.int

Contact au Bureau Régional: djusselme@iom.int